



*Municipalité de
Havre-Saint-Pierre*

MÉMOIRE PROJET DE LA RIVIÈRE ROMAINE

PRÉSENTÉ À LA

**COMMISSION D'ENQUÊTE DU BUREAU D'AUDIENCES
PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)**

DÉCEMBRE 2008

Bonsoir,

Mon nom est Gilles Thibault et je suis accompagné de monsieur Danys Jomphe, directeur général de la municipalité de Havre-Saint-Pierre. À titre de pro-maire j'aimerais transmettre, au nom de la municipalité, notre avis et notre opinion aux membres de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en regard du projet de construction d'un complexe hydro-électrique de 1550 mégawatts sur la rivière Romaine, évalué à 6.5 milliards de dollars. Ce souhait émane de la volonté des membres du conseil municipal de Havre-Saint-Pierre ainsi que de la direction générale afin de démontrer les efforts fournis pour en arriver à un consensus collectif satisfaisant pour l'ensemble de la population de la municipalité et pour garantir le maximum de retombées favorables à la région.

Je voudrais, dans un premier temps, tracer un portrait de Havre-Saint-Pierre qui a fêté son 150^e anniversaire de fondation en 2007. Même s'il s'agit d'une présentation succincte, elle reflétera la réalité de notre communauté. La municipalité est située aux abords du golfe Saint-Laurent, en face de l'île d'Anticosti dans la région administrative de la Côte-Nord et elle fait partie de la municipalité régionale de comté de Minganie. Sa superficie est de 3780 kilomètres carrés, ce qui représente un espace extraordinaire pour le développement futur et regroupe plus de 3200 personnes. Même si sa fondation remonte à 1857, ce n'est qu'en 1927 que le village est baptisé du nom de Havre-Saint-Pierre, mettant ainsi l'accent sur le havre et le port formés par de longues îles en face des habitations. Ce lieu magnifique dont les beautés furent vantées par le célèbre poète Roland Jomphe, attire chaque année des milliers de visiteurs qui n'hésitent pas à promouvoir la région et bien souvent, à remettre l'endroit sur leur itinéraire de vacances. En plus d'être un lieu touristique prisé, Havre-Saint-Pierre, en raison de son statut de chef-lieu, abrite le centre administratif de la MRC de Minganie et est le siège de nombreux services gouvernementaux, régionaux et municipaux. Mais l'économie ne dépend pas que

du tourisme ou des services publics. La grande entreprise QIT- Fer et Titane inc., les PME et le secteur tertiaire ajoutent à la prospérité économique de la municipalité et par ricochet, de la région. La municipalité peut aussi se vanter d'atouts stratégiques nécessaires à son développement tels un port en eau profonde, un aéroport qui dessert toute la région, une route provinciale enviable et un vaste réseau d'infrastructures d'accueil et de services. Quant à la qualité de vie offerte à la population, elle n'est pas à dédaigner non plus grâce aux loisirs offerts, aux activités culturelles et de plein air, aux aménagements urbains, à l'archipel de Mingan et à une longue et belle plage sablonneuse. Ce cadre enchanteur attire de nombreux cayens et cayennes d'adoption toujours accueillis avec fierté et chaleur. Alors, tout est en place pour le développement anticipé, particulièrement pour accueillir le projet du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine.

L'idée de ce méga-projet et la décision d'Hydro-Québec de le réaliser dans le plus grand respect des intervenants et des communautés impliquées remonte à quelques décennies puisqu'on en parlait déjà à la fin des années 50. D'ailleurs, l'évêque du golfe Saint-Laurent de l'époque, Monseigneur Napoléon-Alexandre Labrie, déclarait en 1948 qu'il aurait voulu que la première transformation de Mines de titane de Havre-Saint-Pierre se fasse sur place mais il n'y avait pas d'électricité au Havre et le harnachement de la rivière Romaine, quoique souhaitable, aurait occasionné des frais considérables. Après de nombreuses recherches, études et analyses faites au fil des ans, tout l'important potentiel hydroélectrique généré par les futurs barrages fut démontré et jugé plus que pertinent pour l'avenir du Québec et confirmer son rôle de premier plan de producteur et d'exportateur d'électricité. Mais il ne fallait pas croire que nous allions d'emblée accepter ce projet sans poser beaucoup de questions et surtout sans des négociations sérieuses menant inmanquablement à des retombées valables pour nous tout en s'assurant des impacts positifs que cela devait obligatoirement créer. Nous avons pendant près de trois ans, participé à de nombreuses séances de négociations, parfois laborieuses, mais en

n'abandonnant jamais notre objectif de servir d'abord et avant tout les intérêts de notre population. Si certains ont pu croire à une forme de marchandage de nos ressources, ils connaissent mal notre tempérament. L'entente annoncée le 24 janvier 2008 a été négociée de bonne foi. Cet exercice nous a d'ailleurs permis de constater un consensus des citoyens et des citoyennes de Havre-Saint-Pierre face à cette éventuelle construction. C'était pour nous une condition sine qua non pour l'approbation et l'acceptation du projet. Une fois leur caution acquise, il devenait plausible d'aller de l'avant tout en étant bien conscients des autres étapes à franchir pour garder le feu au vert et atteindre, sans trop de heurts, la phase du début des travaux.

Nous avons évidemment, à l'instar d'autres intervenants, tenu compte des préoccupations environnementales, car quoi que peuvent en penser certains, ces préoccupations nous rejoignent et tout le processus a été respecté selon les règles de l'art les plus élémentaires. D'ailleurs des groupes de suivi seront formés afin d'exercer une communication constante avec le milieu de façon à maintenir l'harmonie observée jusqu'à maintenant. Nous avons la croyance que les mesures favoriseront l'accès à la rivière, que les activités touristiques ne seront peu ou pas affectées et que les poissons fourmilleront comme d'habitude et pour les années à venir. Ces études ne furent pas expéditives; à nos yeux elles furent effectuées sérieusement avec le milieu et sont de ce fait crédibles car jamais nous n'aurions accepté un projet qui aurait entravé notre liberté et détruit notre patrimoine. L'électricité, c'est bien connu, est une énergie propre et en ce sens nous sommes rassurés quant à la pureté de l'air, à la beauté de notre ciel qui demeurera bleu et à la qualité de vie que nous tenons à préserver et pour laquelle il ne peut y avoir de compromis. Cette qualité de vie que nous jalouons avec un chauvinisme bien légitime, nous la partagerons avec fierté avec tous ceux et celles qui auront cette chance unique d'œuvrer dans notre municipalité. C'est cette qualité de vie qui nous permet de souder des liens étroits et harmonieux avec les communautés innues de la région qui n'ont aucunement hésité à supporter ce projet d'envergure sachant que leur savoir-faire et leurs

connaissances seraient mis à contribution dans le cheminement de ce projet de production d'énergie propre et renouvelable. Ce projet continuera de favoriser la co-habitation avec les innus et même la renforcer.

En cette période, alors que l'économie mondiale traverse des moments difficiles, c'est un véritable baume pour nous que la future réalisation de ce projet. Nous ne pouvons être indifférents à la création de milliers d'emplois et nous ne pouvons accepter de refréner l'avancement et le développement de notre municipalité. Tous les habitants de Havre-Saint-Pierre bénéficieront des infrastructures nécessaires à l'accueil des nouveaux venus car les prévisions nous permettent d'envisager un accroissement appréciable de la population considérant la proximité des travaux et les services déjà disponibles. Que dire aussi de l'installation de nouvelles entreprises, de l'augmentation du flot touristique et de l'affluence des gens d'affaires. Nous avons le devoir de bien servir cette nouvelle clientèle qui débarquera chez nous dans peu de temps, dans la mesure où toutes les étapes au dossier seront franchies avec succès. Evidemment, nous devons gérer le surplus du volume des matières résiduelles provoqué par ce va-et-vient supplémentaire et par le choix de nombreux travailleurs à élire résidence dans les limites de notre territoire. Depuis le début du mois de novembre 2008, Havre-Saint-Pierre fait partie de la régie inter-municipale avec les autres localités situées à l'ouest ainsi que la réserve de Mingan et un seul site situé à Longue-Pointe-de-Mingan est utilisé pour le dépôt des matières résiduelles. Ce nouveau site couvre un espace nous permettant de prévoir une utilisation à long terme et est fait en conformité avec le nouveau règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Quant au volume généré par les chantiers d'Hydro-Québec, il faudra voir avec la direction de la société d'État les intentions à ce chapitre et déterminer l'orientation à prendre pour rencontrer les besoins de tous.

A la lueur des éléments développés précédemment et,

considérant que ce méga-projet de complexe hydro-électrique reçoit l'assentiment collectif régional,

considérant que les dispositions prises sont de nature à respecter la majorité des normes les plus rigoureuses en matière d'environnement,

considérant que ce développement des ressources naturelles sera bénéfique à la communauté de Havre-Saint-Pierre, de la région entière de la Côte-Nord et de l'ensemble du Québec,

considérant que la municipalité deviendra le point de mire du Québec entraînant ainsi une croissance économique souhaitée par une large majorité de sa population,

considérant qu'il y aura une augmentation de la qualité de vie suite aux travaux exécutés et à l'amélioration et à l'ajout d'infrastructures qui compléteront la gamme des services déjà offerts et

considérant le degré de satisfaction adéquat démontré jusqu'à ce jour, notre vœu le plus sincère est de voir ce complexe se concrétiser et nous vous soumettons bien humblement une recommandation des plus favorables.

Notre avis reflète bien la volonté exprimée par les gens de chez nous qui sont d'abord et avant tout les premiers concernés par ce projet et qui ont donc une voix prépondérante à ce chapitre. L'acceptabilité sociale était primordiale et le jugement et la ténacité exemplaires des cayens et des cayennes furent par le passé et seront dans le futur, indéniables.

Pour bâtir l'avenir, il faut de la coopération ou encore mieux, des partenariats. C'est dans cet esprit et dans cette optique que nous avons accepté le dialogue avec les autres partenaires et principalement, avec le maître d'œuvre du projet, Hydro-Québec. Nous y avons vu là un partage permis de la richesse, un sain développement, un défi stimulant et un digne respect. Comme tant d'autres dans le monde, nous sommes interpellés par la problématique des gaz à effet de serre et nous sommes ravis de la confirmation que la production des centrales du complexe de la Romaine contribuera de manière importante à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Amérique du Nord et que cette énergie répondra à long terme, aux besoins du Québec en plus d'être un projet salubre pour nous. L'immensité du territoire nous autorise à utiliser harmonieusement les ressources naturelles qui nous entourent en favorisant toujours un aménagement consciencieux, avantageux et convenable. L'ex-premier ministre du Québec, Robert Bourassa, disait dans les années 70 et je cite «l'électricité possède de merveilleuses propriétés; c'est une énergie propre, non polluante, renouvelable et à rendement élevé». Cette assertion est toujours vraie en 2008.

Plusieurs autres aspects constructifs et réalistes liés à ce vaste projet seront relevés par d'autres groupements qui s'exprimeront devant vous au cours de ces audiences, ce qui devrait vous donner un tableau relativement clair du dossier que vous aurez à juger. Le fait que vous siégiez chez nous, dans la région et notamment à Havre-Saint-Pierre, nous réjouit au plus haut point mais pour être franc, ce n'est que normal puisque c'est ici sur notre territoire que l'agitation inhérente à cette gigantesque entreprise va se dérouler. Plus d'une fois, nous avons dû nous rendre à des centaines de kilomètres de la région pour participer

ou témoigner lors de commissions ou autres instances traitant de dossiers nous concernant. Alors, que quelques-uns doivent se déplacer à leur tour, ce n'est qu'une juste équité. La démocratie qui nous gouverne permet à tout le monde de parler avec liberté et de posséder encore cette liberté après avoir parlé. «Une démocratie est d'autant plus solide qu'elle peut supporter un plus grand volume d'informations de qualité» disait le scientifique français, Louis Armand. Vous entendrez peut-être parfois des propos quelque peu tordus, on ne peut tous avoir la même évaluation, mais en ce qui nous concerne, nous ne cherchons aucunement à défendre le projet, selon certains reproches formulés, mais à le vanter car sa défense nous semble superflue. Nous vous avons livré le fond de notre pensée avec toute l'honnêteté et la fierté qui nous caractérisent et nous tentons de faire preuve d'un pragmatisme ouvert et honnête. Je ne doute aucunement que vous en tiendrez compte. Havre-Saint-Pierre a besoin de cette expansion ou encore mieux, de la rentabilité de ce boom économique imminent, qui passe par l'augmentation de la qualité de vie, la création d'emplois et les facilités qui s'y rattachent.

Je vous remercie de votre bonne attention.